

**COMPTE RENDU DU 29 JUIN 2018**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

**Absents / Excusés** : Grillot Olga, Gillot Mickael, Pelerin Bernard

**Secrétaire de séance** : Josette Rimet-Meille

**1/ Point sur les travaux**

Le maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des projets des travaux à réaliser sur la commune de Bessins durant l'année 2018.

- **Mur de soutènement de la place de l'Eglise**

Ces travaux, d'un montant de 22 800€ HT, vont démarrer en septembre. Le Département de l'Isère a accordé une subvention de 65%, soit un montant de 14 820€.

- **Réparation de la voirie communale**

Cette année la commune va effectuer d'importantes réparations sur la voirie (VC n°2- VC n°10-11-12) pour un montant de 23 500€ HT. Elle a obtenu 50% de subvention du Département, soit la somme de 11 750€. Les travaux se réaliseront à l'automne 2018.

- **Réparation de la façade de l'Eglise**

Les travaux vont démarrer à l'automne, une partie seulement des travaux sera effectuée cette année pour un montant de 24 000€ HT. Une subvention importante de 70% a été attribuée par le Département, soit la somme de 16 800€.

Aussi, pour l'ensemble de ces travaux d'un montant de 70 300€ HT, la commune de Bessins peut prétendre à une aide complémentaire de la Communauté de Communes et du Département, ce qui lui permettrait d'atteindre un montant global de subventions de 56 240€.

**2/ Travaux de voirie à envisager**

Pour les travaux de 2019 et afin de pouvoir bénéficier des subventions dans les meilleurs délais, il va être nécessaire de présenter les dossiers au Conseil Départemental avant la fin du mois d'août.

Des travaux de voirie devront être envisagés sur le secteur Puy St Ange, Voie Communale n°14 et VC n°2).

Très prochainement avec les entreprises contactées, sera déterminé l'importance des travaux à réaliser sur les chaussées dégradées.

Aussi en 2019 les travaux de réfection de la façade de l'Eglise seront terminés.

### **3/Affaire diverses- Informations diverses**

1/ Rallye national de la Noix le 27 octobre 2018

La commune de Bessins a été informée que le rallye passerait sur une partie de la commune, à la Chapelle Rodon.

La route de St Appolinard à la Trappe de Chambaran sera fermée toute la journée. Toutes les dispositions seront prises par les organisateurs et la Préfecture pour assurer le bon déroulement de cette journée.

2/ Afin d'accueillir les 8 nouvelles familles qui se sont installées sur notre commune ces dernières années, le Conseil Municipal a décidé de les réunir à la fin des vacances pour partager le pot de l'amitié.

3/ Le Département de l'Isère s'est engagé dans d'importants travaux pour installer la fibre optique sur la totalité du territoire. Sur notre commune l'ensemble des foyers pourront être équipés de la fibre optique en 2024.